L'Anarcho-Syndicaliste n°135
septembre 2008
Union des Anarcho-syndicalistes

LE DOUBLE "NON"

Dans un article publié dans *«Informations Ouvrières»* intitulé *«Vers la démocratie d'implication»*, Roger SANDRI se livre à une analyse des plus pertinentes des conséquences prévisibles des changements constitutionnels décidés le 21 juillet 2008 par le Congrès de Versailles.

Il note que l'article 69 de la nouvelle Constitution concernant le Conseil Economique et Social comporte un ajout « envronnement» et, à juste titre, dénonce le rôle réactionnaire des écologistes:
«Depuis la conférence sur l'environnement, les organisations écologistes menées par le médiatique Nicolas Hulot entendent prendre une place importante dans la nouvelle institution en ouvrant la porte aux ONG qui, dans le monde entier, tendent à assumer des missions de service public en lieu et place des Etats. Le financement de ces organisations est assuré par les Etats, mais aussi par l'Union Européenne, l'ONU et les groupes multinationaux, par le biais de leurs fondations «altruites». Ces ONG occupent une fonction d'accompagnement des politiques réactionnaires engagées sur l'ensemble de la planète».

Toute cette politique procède directement de décisions prises à Bruxelles en application de la théologie de la subsidiarité, autrement dit, de l'idéologie de la servitude.

On pourrait ajouter, qu'entre autres, la campagne médiatique orchestrée autour du Dalaï Lama s'inscrit dans le même logique politique. Pas étonnant, dans ces conditions, que le pape des Boudhistes ait été en grande pompe à l'Hôtel de Ville de Nantes par les très catholiques Jean-Marc Ayrault et Ségolène Royal.

Dans son article, Roger SANDRI écrit également que :
«De son côté, Mme Ségolène Royal, se référant à Pierre Mendès France et à sa «République moderne», vient de se prononcer pour la fusion du Sénat et du Conseil Economique, Social et environnemental. En fait, il s'agirait d'une «chambre corporative Ainsi, elle reprend à son compte un projet mis en œuvre en 1969 par De Gaulle. Ce projet élaboré par Jacques Delors et Jean-Marcel Jeanneney fût soumis par voie de référendum au peuple français qui le rejeta, obligeant ainsi le Général de Gaulle à démissionner».

A ce propos, il convient de noter qu'en 1969, la C.G.T.F.O. oppose un «double non» au référendum du Général de Gaulle. Autrement dit, l'organisation syndicale refusait ce que Roger SANDRI appelle la «démocratie d'implication».

Mais aujourd'hui, où en sommes-nous On ne peut, malheureusement s'empêcher de poser la question suivante: qui accepte...qui refuse de «s'impliquer» dans une «chambre corporatiste», aux forts relents mussoliniens, et comment combattre des institutions qu'il nous faut bien qualifier de totalitaires?

Qui vivra verra. Mais en ce qui me concerne, au terme d'un long parcours politique, je suis bien placé pour savoir ce que valent les déclarations de principe en faveur du prolétariat, même lorsqu'elles figurent solennellement dans les statuts des partis «sociaux démocrates qu'ils dépendent de la deuxième ou de la troisième Internationale.

C'est pourquoi, à mes yeux, vouloir ressusciter la «social démocratie» est, à la fois, illusoire et dérisoire!

En revanche, je demeure convaincu que seule la révolte salvatrice des exploités et des opprimés pourra éviter à l'humanité de sombrer dans la barbarie totalitaire.

Alexandre HEBERT.

UN «NOUVEAU» PARTI !?

Le *Parti Ouvrier Indépendant* (POI) est né... Il fait suite au *Parti des Travailleurs* et semble vouloir rassembler les déçus de la social-démocratie (PC-PS)... en reconstituant un parti social-démocrate !!!

Le nouveau parti s'est construit sur le mot d'ordre *«rupture avec l'Union Européenne»*... Première décision de son Bureau national: présenter des candidatures aux élections européennes !!! Comprenne qui pourra.

Notons également qu'un membre éminent du Bureau national du POI a proposé de *«nous adresser largement à des responsables socialistes et communistes»*... Pour quoi faire?

Décidément, chez certains, la nostalgie du *Front Populaire* est encore bien vivante!

L'ennui est que la troisième République est morte ... morte et enterrée!

Alexandre HEBERT.